

Assemblée Académique du 14 Février 2012
Contribution de C Vuylsteker (Elu Snesup au CA de Lille 1)

On nous présente aujourd'hui une note introductive qui est un vibrant plaidoyer en faveur de la concrétisation d'une Université de Lille dont on renvoie à plus tard le détail opérationnel de sa mise en oeuvre. Elle annonce la volonté de faire passer lors de la prochaine assemblée académique de Mars, une feuille de route pour les nouvelles équipes...

Construire un établissement sur le périmètre envisagé nécessite le temps de la réflexion bien au-delà des quelques réunions hâtives de groupes de travail.

Le Snesup-FSU s'est toujours exprimé en faveur des coopérations régionales en matière d'ESR et contre les logiques de concurrence entre établissements assurant un même service public. Il se refuse pour autant à cautionner tout projet qui aboutirait à un appauvrissement disciplinaire (suite à la logique du diptyque excellence-exclusion), à la détérioration des conditions de travail des personnels ou à l'affaiblissement de la démocratie universitaire déjà mise à mal par la LRU.

Nous observons depuis plusieurs années la progression d'une logique de centralisation des décisions au sein de nos établissements suite à la LOFL, la LRU et le passage aux RCE. Les risques d'une coupure entre les personnels et une direction sont encore plus importants dans les regroupements d'établissements.

Cela est d'autant plus vrai si l'on examine les statuts possibles de ces établissements

Or, divers faits nous incitent à émettre quelques doutes aussi bien sur les garanties de démocratie et de transparence que sur le respect du temps de réflexion et d'analyse :

1. Les réponses à appel à projets IDEX et IDEFI qui ont été des incitateurs à réactualiser le projet d'Université de Lille ont au mieux, fait l'objet d'une simple information des Conseils postérieurement à leur dépôt.
2. La logique de l'urgence dans laquelle on a placé les élus de cette assemblée et l'incitation à lier les mains des futures Conseils et Présidences par une feuille de route qui serait soumise au vote le 13 Mars 2012 n'est pas une base sereine pour la réflexion et l'analyse.
3. Le pilotage des Groupes de Travail par les présidences interdit une véritable autonomie de travail.
4. La volonté délibérée de ne pas vouloir traiter des statuts que prendrait cette Université de Lille peut nous inciter à penser que l'on ne veut pas parler des choses qui vont fâcher. En effet les statuts possibles n'ont rien de rassurant en terme de démocratie : statut dérogatoire de Grand Etablissement avec sa logique de notables, EPCS (cf modèle du PRES), ou EPSCP post LRU à CA réduit et représentativité tronquée,...

Aussi, pour le prochain contrat quinquennal, les représentants Snesup-FSU pensent qu'une sage position serait de se fixer comme premier objectif d'étendre les conventions sur des projets coopératifs dont la communauté universitaire ne serait plus tenue hors de l'élaboration.

La perspective d'un établissement unique pourra être débattue par la suite sur le bilan de ces coopérations renforcées.

Enfin, le Snesup-FSU rappelle son exigence d'une consultation des personnels comme préalable à tout projet modifiant les statuts de nos établissements.